



Fédération Française de Tennis de table
Comité départemental Loire Haute-Loire



PV N°2 SAISON 2021-2022

Réunion du 16 décembre 2021 à 18h00 au siège du Comité

Présents : Didier BERTHELEMY, Martine BERTHELEMY, Simon GARNIER, Bernard GOUTAGNY, Michel LAROERE, Michel NAYME, Jacques PERRIN, Emilie ROBERT, Ludovic SAGNOL.

Excusés : Jean Michel BAZZALI, Évelyne COSTILHES, Gérard DEVAUX, Jean-Vincent FRERE, Clément TOCHON

Assistent : Jérôme BESSET, Christine LATIERE

Mot du Président

1950 licences à ce moment.

La 1^{ère} phase se termine, espérons qu'on pourra jouer la 2^{ème} phase...

Pour cette 1^{ère} phase, 25 à 30 équipes, en départemental, de moins par rapport à la saison 2019-2020.

Pour la 2^{ème} phase, 1 pré-régionale et 1 D1 ne se réinscrivent pas.

Il y aura peu de matchs de barrage pour permettre de remplir les poules.

Jusqu'au 10 janvier on pourra inscrire de nouvelles D4, voir D3 si ces équipes ont le niveau, toujours avec le souci d'avoir des poules complètes.

Les poules se feront le mardi 11 janvier 2022.



Tournoi Féminin

L'organisation du tournoi national féminin du 13 février 2022, se prépare.

Une modification à faire concernant les classements des différents tableaux, afin de permettre aux joueuses de s'inscrire dans 2 tableaux si elles le désirent.

Il reste à faire homologuer ce tournoi. Il y aura un droit d'inscription à payer à la FFTT.

Pour financer ce tournoi, l'ANS nous a donné une subvention. Il y aura aussi les droits d'inscription payés par les joueuses qui s'inscriront.

La dotation des lots et le budget pour ce tournoi sont validés à l'unanimité.

Championnat Jeunes

94 équipes se sont inscrites pour la 1^{ère} journée (il y a 2 ans nous avons terminé avec 140 équipes).

4 équipes ont déclaré forfait, à cause du Covid, avant la 1^{ère} journée, mais on a pu refaire les poules car on a été averti à temps.

Nous allons rappeler aux clubs que l'inscription d'équipes au Championnat Jeunes est obligatoire si des équipes évoluent en Régional, sinon la Ligue sera mise au courant.

Nous avons constaté que cette année les encadrants pour les jeunes étaient moins nombreux.

Critérium Fédéral

146 inscrits pour le Tour 2 (au lieu de 196 il y a 2 ans)

Il y a un gros problème d'effectif au niveau des benjamins et des minimes. Beaucoup ont été repêché en Régional.

Pour les Seniors, il y a une seule montée de D1 en CF Régionale.



Finales par Classement

Date : 16 janvier 2022. JA : Martine Berthélémy.

L'information se fera cette semaine. Les inscriptions se feront comme pour le Critérium, par l'espace Monclub.

Date limite d'inscription : 12 janvier 2020, les poules se feront le lendemain.

Le coefficient de cette compétition est de 1,25.

Arbitrage

1 : BILAN ACTIONS MENÉES SAISON 2020/2021

• Formation :

- Une session de formation continue AR et JA1 animée par Emilie ROBERT et par Evelyne au siège du comité le 29/08/2020 avec 12 participants.
- Une session de formation continue AR et JA1 animée par Emilie ROBERT au gymnase d'YSSINGEAUX le 24/10/2020 avec 9 participants.
- Pas de formation initiale AR ni JA1.

• Passage de pratique :

- Deux stagiaires ont validé leur pratique AR le 19/09/2020 sous la supervision d'Emilie ROBERT à SAINT CHAMOND. Il s'agit de LUBIN Bruno et VEUILLET Philippe du club de VEAUCHE.

2 : ACTIONS MENÉES A CE JOUR POUR SAISON 2021/2022

• Réflexions de début de saison :

- Toutes les dates de fin de grade ayant été reportées d'une saison, une analyse a été faite en partant du principe que tous les licenciés de la saison 2020-2021 reprendraient une licence. Il en ressort que 77 licenciés sont concernés par l'obligation de suivre une session de formation continue pour prolonger leur(s) grade(s) à échéance au 30/06/2022. ▪ Il est finalement de 70 car tous n'ont pas repris de licence et certains non-licenciés en 2020-2021 ont repris une licence cette saison.
- Concernant le nombre de stagiaires en attente de passage de pratique pour l'obtention de leur(s) grade(s) AR et/ou JA1, il est de 19 dont 5 personnes pour les 2 grades. ◦ De ce fait, nous avons décidé de mettre la priorité sur les sessions de formation continue et les passages de pratiques.

• Formation continue :

- En début de saison, l'équipe de formation de la CDA 42-43 a programmé 4 sessions (soit en matinée le samedi soit en soirée le vendredi) :
 - 12/09/2021 au siège du comité : aucun inscrit
 - 15/10/2021 à ROANNE : 15 participants
 - 19/11/2021 à ST PRIEST EN JAREZ : 7 participants
 - 08/01/2022 à LA METARE : 6 inscrits à ce jour
- Le club de ST CHAMOND s'est proposé pour l'organisation d'une session supplémentaire le 30/10/2021 : elle a permis à 9 participants d'y assister.
- Un peu plus de la moitié des licenciés concernés ne se sont pas inscrits malgré environ 5 vagues de rappels par mail envoyés également aux présidents et correspondants de club. ◦ La CDA est en attente d'une



proposition de date pour une nouvelle session dans le secteur Nord du département et d'une réponse des clubs de Haute-Loire.

- Partant du principe que chaque licencié concerné est informé de sa situation vis-à-vis de sa date de fin de grade, il n'y aura pas d'autres campagnes de rappel par la CDA qui tiendra simplement à jour la page dédiée du site pour les inscriptions aux sessions proposées par les clubs.

• **Passage de pratique :**

- En profitant des rencontres de divisions régionales et nationales ayant lieu à SAINT CHAMOND, au CHAMBON-FEUGEROLLES et à ROANNE, il a été possible de faire passer les pratiques à 5 stagiaires JA1 et 3 stagiaires AR sur les journées du 25/09/2021, 23/10/2021 et 27/11/2021. Tous ont réussi et obtenu leur diplôme :
 - Arbitre Régional : Benjamin VERNOTTE (FEURS), Pascal CORRE (VILLEREST) et Sylvain CHANEY (UPMS)
 - Juge-Arbitre 1 : Bruno LUBIN et Philippe VEUILLET (VEAUCHE), Ismail AL ISMAIL (SORBIERS), Anthony MORIN (REVEIL CHAMBONNAIRE) et Christian ROUBY (ST HEAND).
- Nous profiterons de la journée des barrages pour faire passer les pratiques à 3 JA1 et 1 AR qui s'était inscrit pour cette date.
 - Pour ceux à qui il reste une pratique à valider cette saison, un dernier mail de rappel leur sera envoyé une fois que le planning de la seconde phase aura pu être établi.
- **Remerciements :**
 - à tous les clubs et leurs bénévoles qui s'investissent et participent à la promotion de l'arbitrage dans nos départements.
 - à tous les licenciés (AR, JA1, JA2 et JA3) qui officient avec implication dans leur club ou pour l'organisation de compétitions.

3 : INFORMATIONS POUR LA SAISON 2022/2023

En lien avec les différentes informations communiquées ci-dessus, la CDA tient à rappeler qu'après le 30/06/2022, les grades AR et JA1 de licenciés concernés seront mis en inactif. Ils ne pourront être actifs de nouveau qu'après avoir suivi une session de formation continue : l'inscription à une session programmée la saison prochaine ne permettra pas de rendre le grade de nouveau actif ! Il n'y aura pas de dérogation possible à l'exception des personnes nous ayant d'ores et déjà prévenu de leurs problématiques justifiant leur non-possibilité de suivre une session d'ici la fin de cette saison 2021/2022 (état de santé, à l'étranger, ...)

Finances

BILAN :

Comme vous pouvez le constater le résultat de la saison 2020-2021 présente un déficit de 31492 €.

Ce déficit a été consenti par le comité directeur qui, lors de sa réunion du 10 juin, et bien sûr après avoir pesé toutes les conséquences, a pris la décision de prendre en charge toutes les licences traditionnelles.

Je ne vais pas prendre en détail tous les chiffres du compte de résultats que vous avez pu trouver sur le site du comité, mais seulement quelques chiffres significatifs pour expliquer ce déficit.

Tout d'abord, dans le poste administration, vous pouvez constater un gros déficit de 48149€ (67674€-19525€) dû au fait que nous ne vous avons pas fait payer la ré-affiliation et les licences traditionnelles.

A titre comparatif, lors de la saison 2019-2020 qui n'était, elle aussi pas complète, nous avons enregistré un excédent de 23544€.

C'est un des postes qui nous permet, avec un excédent, de fonctionner.

Autre poste où nous avons aussi creusé le déficit par un manque à gagner, c'est le poste sportif.



La saison 2019-2020, dans un cadre aussi difficile, nous avons eu un excédent de 13181€ (23961€-10780€), la saison passée seulement un excédent de 306€.

Une explication à cela : aucune organisation sportive et aucun engagement en championnat par équipes.

Tous les autres postes comptables présentent un résultat déficitaire, excepté le poste politique.

En effet, celui-ci présente un excédent de 60552€ (61893€-1341€). Heureusement.

L'excédent est le fruit de demande de subventions mensuelles que nous avons fait au titre de la mise en activité partielle de nos salariés et au titre de l'aide aux entreprises fragilisées.

Ceci nous a demandé beaucoup de travail et de nombreuses réunions au comité malgré les restrictions sanitaires.

FONCTIONNEMENT :

Pour cette nouvelle saison, il ne sera pas envoyé de factures avant le début de la 2^{ème} phase, seuls les acomptes seront à régler avant la fin de la 1^{ère} phase suivant le calendrier fixé.

En 2^{ème} phase, le nombre de factures sera limité afin de ne pas alourdir le travail des trésoriers.

A ce jour, 24 clubs ne sont pas à jour. Je vous ai préparé un fichier récapitulatif des clubs devant de l'argent. Je

voudrai que le trésorier de chaque club qui n'est pas à jour me transmette rapidement la somme demandée.

Je vous demanderai de régler rapidement les sommes qui nous sont dues, car pour l'instant, nous sommes en train de puiser dans nos réserves financières. Nous avons fourni un gros effort financier la saison passée, ne compromettez pas l'équilibre financier du comité.

Pendant 2 saisons, suite à la pandémie, nous n'avons pas mis d'amendes, il en sera de même pour la première phase.

A partir de la 2^{ème} phase, nous reprendrons le système des amendes, car nous constatons un certain laisser aller (retard de paiement, non remplissage des feuilles de match dans GIRPE -SPID, non remplissage des feuilles de match quand vous êtes exempt... etc.).

Il n'y a aucune augmentation de tarifs des licences ou du prix d'engagement dans les compétitions.

Budget Prévisionnel :

Nous avons établi un budget prévisionnel à l'équilibre à 191000€.

Ce budget est à mi-chemin entre un budget de 228000€ que nous avons avant la crise et le budget de la saison passée 154000€.

Nous espérons que nous mettrons 3 saisons pour retrouver une situation d'avant crise.

Projet

Avec les conditions sanitaires, il devient difficile d'organiser des PPP.

Jérôme, avec l'aide de l'emploi civique du Comité, étudie la possibilité de louer un camion pour transporter les tables de tennis de table. Ainsi ils pourraient se rendre dans les écoles pour faire découvrir le Tennis de Table aux enfants. Avantages : pas de salle municipale à trouver, cela peut se faire sous un préau, en extérieur... Pour optimiser, le camion peut être loué sur la journée ; le matin ils peuvent intervenir dans un village, et être dans un autre village à proximité l'après-midi.

Il faudrait acheter 6 tables d'extérieur. Prix d'une table : 483€ HT.

